

MASTER
LETTRES, LANGUES, SCIENCES DU LANGAGE

MENTION
Sciences et Techniques des Activités Physiques et sportives

M2	Parcours Sport, Langage et Intervention 2^{ème} année
-----------	--

Contacts	
UFR STAPS – Faculté des Sciences du Sport - BP 27877 – 21078 DIJON CEDEX	
Responsable :	Scolarité :
	Sylvie ANTON - Tél. 03.80.39.67.28
	sylvie.anton@u-bourgogne.fr
Service Universitaire de Formation Continue de Bourgogne Sylvie GILBERT - SUFCOB - UNIVERSITÉ BOURGOGNE - BP 27 877 - 21078 - DIJON Cedex Tel : 03 80 39 51 89 – Fax : 03 80 39 51 85 sylvie.gilbert@u-bourgogne.fr	

Modalités d'admission

Ce Master peut accueillir des étudiants au titre de la formation initiale et au titre de la formation continue

Pour s'inscrire en MASTER 2^{ème} année « Sport, Langage et Intervention », les étudiants doivent être titulaires du **MASTER 1^{ère} année** « Socio-Psychologie du Sport », ou d'un autre **MASTER 1^{ère} année** en Sciences du Sport ou encore de tout **titre admis en équivalence** avec une **expérience professionnelle** effective dans le domaine de l'intervention dans les APSA.

Le nombre de place étant limité, une sélection sera faite sur la base de la qualité des dossiers et des projets (professionnel ou de recherche) présentés.

Un certain nombre d'étudiants est recruté en validation d'acquis.

En formation continue, les modalités de financement sont à définir avec le SUFCOB.

Retrait et dépôt des dossiers

Le dossier de candidature est à retirer à la scolarité de l'UFRSTAPS de Dijon. Il peut aussi être téléchargé sur le site internet : <http://www.u-bourgogne.fr/UFRSTAPS>.

Il doit être renvoyé par la poste à : **FACULTE DES SCIENCES DU SPORT - UFRSTAPS - BP 27877 - 21078 DIJON Cedex** (le respect des dates de limite d'inscription stipulées dans le dossier est impératif)

Objectifs de la formation et débouchés

L'offre de formation

La formation vise à développer des compétences indispensables aux métiers de l'intervention dans les APSA en milieux éducatifs ou à la recherche en sciences de l'intervention. Ainsi, les étudiants peuvent personnaliser leur parcours en fonction de leurs itinéraires personnels et des objectifs qu'ils poursuivent (professionnel ou recherche). Dans cette perspective, les possibilités de passerelles entre les différents parcours sont multipliées, sous réserve que le projet de l'étudiant le justifie.

Compétences visées

- 1- **Adopter une posture éthique** « Prendre en compte le bien-être et les besoins de la personne »
- 2- **Se spécialiser dans l'ingénierie didactique des APSA en fonction des milieux et des publics variés** « Analyser les Activités Physiques Sportives et Artistiques en s'appuyant sur les Sciences et les Technologies »
« Produire et faire produire une forme motrice efficiente en concevant des situations d'acquisition des conduites motrices »
- 3- **Piloter un projet de formation en ayant suscité une demande et formulé une offre de formation** « Concevoir en équipe un projet d'offre d'intervention pour le développement d'une personne dans un milieu spécifique »
« Développer des savoirs professionnels dans l'action, formaliser sa pratique professionnelle réflexive »
- 4- **Analyser les phénomènes d'interactions en oeuvre (négociations, échanges, conflits...) et les résoudre** « Communiquer pour co-construire des savoirs extraits de l'action »
« Coder et interpréter les conduites motrices »
- 5- **Passer du praticien réflexif au manager de projet d'intervention par les APSA**
« Concevoir, et conduire un projet de recherche ; publier les produits de la recherche »

Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique générale s'inscrit dans trois logiques : alternance théorie/pratique réflexive ; ouverture vers l'international ; maîtrise des outils d'analyse des pratiques d'intervention.

Plusieurs modalités de fonctionnement sont ainsi envisagées pour permettre l'expression et le développement des compétences de l'étudiant :

- Les projets tutorés sont ainsi placés à la croisée de la pratique réflexive et de la recherche en intervention, quelle que soit la dominante choisie par l'étudiant. La direction des mémoires par des chercheurs intervenants impliqués dans les APSA autorise une qualité des productions en relation avec le métier de cadre.
- L'étude de documents sur supports multimédia variés permet la mise en relation constante entre la pratique et la théorie à partir d'études de cas concrets issus de la pratique.
- La mise à niveau et l'approfondissement des paradigmes scientifiques, en relation avec les Sciences de l'intervention, du langage et des STAPS, permet la découverte des approches complexes.
- Pour les langues, pratiquement 48h de pratique autorisent une mise à niveau favorable à la mise en perspective d'un stage long (3 à 6 mois) dans un laboratoire à l'étranger. Ce contact est augmenté avec un module entièrement délivré en langue Anglaise (3A Rech).

Stages

Professionnel

Milieu carcéral

- Milieu Socio-éducatif (MJC de la région de Bourgogne et de la Franche-Comté, centres d'hébergement et de loisir dépendants de la FOL, etc..)
- ACODEGE (Mission de développement d'un pôle sport sur la Côte d'Or)
- IRTES (Institut de formation des éducateurs de Dijon)

Recherche

- Laboratoire de Socio-Psychologie et Management du Sport (Dijon)
- Laboratoire de Sémio-Linguistique, Didactique, Informatique (Besançon)
- Stages possibles à l'étranger dans des laboratoires ayant signé des conventions.

Débouchés

Les titulaires de ce diplôme peuvent prétendre à des emplois dans la **conception de programmes d'intervention en activités physiques et sportives dans les domaines éducatifs, scolaires (dans les différents pays de l'Union européenne notamment), péri-éducatifs et socioculturels**. Il ouvre la possibilité de s'inscrire en thèse.

Dominante recherche :

- Doctorat STAPS ou SLHS à Besançon
- Doctorat STAPS à Dijon
- Doctorat en Didactique des Disciplines à l'ENSET Cachan
- Doctorat Européen (cf Bilateral Agreement)

Dominante Professionnelle :

- Préparation des concours de recrutement des cadres de la fonction publique (IEN ; IMF-AIEN, CPC-EPS, Directeur de Formation Continue...)
- Conseil en formation-recrutement dans le secteur privé
- Recrutement dans des structures liées à l'intervention en milieux éducatifs

Organisation et descriptif des études

UE	Intitulé des Unité d'enseignement	CM	TD	TP	ECTS	Type d'examen et durée	Coeff CT	Coeff Contrôle continu	Total coefficient
Semestre 3									
UE3A Pro	Ethique de l'intervention ; action, sujet et pratiques	26h	12h		6	Production personnelle dactylographiée		6	6
UE3A Rech	Physical activities, language and learning: towards a crossed interpretation of motor productions	26h	12h		6	Ecrit 3h	6		6
UE3B Pro/R	Langage et formation à l'intervention en milieu éducatif	12h	12h	12h	6	Constitution d'un dossier		6	6
UE3C Pro/R	Outils méthodologiques	12h	12h	12h	6	Epreuve sur informatique et oral	6		6
UE3D Pro/R	Stage en laboratoire ou en milieu professionnel			30h	6	Attestation de stage		6	6
UE3E Pro/R	Projet tutoré : mémoire de recherche ou professionnel			60h	6	Oral	6		6
	TOTAL	76h	48h	24h	30				

UE	Intitulé des Unité d'enseignement	CM	TD	TP	ECTS	Type d'examen et durée	Coeff Examen terminal	Coeff Contrôle continu	Total coefficient
Semestre 4									
UE4A Pro	Ingénierie de projet et analyse des pratiques professionnelles	12h	12h	12h	6	Ecrit 3h	6		6
UE4A Rech	Recherche en intervention et pluridisciplinarité : le système intervention/apprentissage	12h	12h	12h	6	Constitution d'un dossier		6	6
UE4B Pro/R	Interactions, médiations et communication	12h	12h	12h	6	Ecrit 3h	6		6
UE4C Pro/R	Modélisation des APSA, comportements et interprétation	22h	26h		6	Ecrit 2h	6		6
UE4D Pro/R	Stage en Laboratoire de recherche ou en milieu professionnel				6	Attestation de stage		6	6
UE4E Pro/R	Soutenance de mémoire de recherche ou mémoire professionnel			60h	6	Oral	6		6
	TOTAL	58h	62h	36h	30				

Modalités de contrôle des connaissances

1 - Sessions d'examen

Pour la 1^{re} session, les examens peuvent être organisés tout au long de l'année au fur et à mesure que les cours de chaque UE sont terminés.

Une 2^e session est organisée en JUIN au minimum 4 semaines après les derniers examens de la 1^{re} session.

Chaque cas d'absence prolongée sera examiné par la commission d'examens.

Les demandes exceptionnelles d'autorisation d'absence devront parvenir au Secrétariat 15 jours avant la période concernée.

Sont considérées comme absences justifiées :

- le certificat médical précisant le repos à la chambre (doit être fourni dans les 3 jours)
- une convocation à un examen officiel, une compétition ou un stage de haut niveau.

D'une session à l'autre, et d'une année à l'autre, l'étudiant peut conserver toutes les notes obtenues supérieures ou égales à 6/20 dans chaque UE. A la 2^e session, il est convoqué aux épreuves pour lesquelles il n'a pas obtenu de note, ainsi qu'à celles où il n'a pas obtenu la moyenne. Dans ce dernier cas, s'il a 7/20 ou plus, il n'est pas obligé de se présenter et ses notes de 1^{re} session seront alors maintenues. S'il se présente à la 2^e session, la note de la 1^{re} session est remplacée par la note de la 2^e session.

Quand un étudiant choisit de repasser une UE, et qu'il est entré dans la salle d'examens, on considère qu'il passe la 2^e session dès le moment où les sujets sont distribués. La règle édictée plus haut au second paragraphe s'applique dès lors.

La validation des stages s'effectue sur attestation de la personne ressource appartenant à l'organisation qui reçoit l'étudiant et de l'enseignant de l'UFR STAPS chargé du suivi.

2 - Assiduité : Régime salarié et athlète de haut niveau

TP et TD sont obligatoires.

La justification des absences dues aux compétitions ou à une activité salariée est examinée par le responsable du diplôme. Les autorisations ne peuvent être qu'exceptionnelles.

3 - Validation du M2

Le diplôme est validé lorsque l'étudiant a obtenu une moyenne générale (S3 + S4) égale ou supérieure à 10/20

CAPITALISATION

Chaque UE est affectée d'un coefficient et d'une valeur en Crédits Européens

Une UE est validée et capitalisée, c'est à dire définitivement acquise lorsque l'étudiant a obtenu une moyenne pondérée $\geq 10/20$ par compensation entre les notes de chaque matière de l'UE.

Chaque UE validée permet à l'étudiant d'acquérir les Crédits Européens correspondants.

Les éléments (matières) constitutifs des UE non validées, ayant une valeur en Crédits Européens, sont également capitalisables si les notes obtenues à ces éléments sont $\geq 10/20$.

COMPENSATION

Une compensation s'effectue au niveau de chaque semestre. La note semestrielle S3 et S4 est calculée à partir de la moyenne des notes des UE du semestre affectées des coefficients. A l'intérieur de chaque semestre, les UE sont compensables entre elles.

Le semestre est validé si la moyenne générale des notes des UE pondérées par les coefficients est $\geq 10/20$.

De plus, une compensation sera calculée entre les deux semestres S3 et S4 du M2.

STAGES MEMOIRES

La validation du stages s'effectue sur attestation de la personne-ressource appartenant à l'organisation qui reçoit l'étudiant et après accord de l'enseignant de l'UFR STAPS chargé du suivi. Le mémoire fait l'objet d'une soutenance devant un jury. Le mémoire ne pourra être soutenu qu'après accord du directeur de mémoire.

4 – Descriptif des examens

Modalités spécifiques du contrôle des connaissances

SEMESTRE 1

UE3 A Pro

Ethique de l'intervention ; action, sujet et pratiques

Production personnelle dactylographiée

UE3A Rech

Physical activities, language and learning

Ecrit 3h

UE3B Pro/R

Langage et formation à l'intervention en milieu éducatif

Constitution d'un dossier

UE3C Pro/R

Outils méthodologiques

Epreuve sur informatique et oral

UE3D Pro/R

Stage en laboratoire ou en milieu professionnel

Validation par attestation de stage

UE3E Pro/R

Projet tutoré : mémoire de recherche ou professionnel

Oral

SEMESTRE 2

UE4A Pro

Ingénierie de projet et analyse des pratiques professionnelles

Ecrit 3h

UE4A Rech

Recherche en intervention et pluridisciplinarité

Constitution d'un dossier

UE4B Pro/R

Interactions, médiations et communication

Ecrit 3h

UE4C Pro/R

Modélisation des APSA, comportements et interprétation

Ecrit 2h

UE4D Pro/R

Stage en Laboratoire de recherche ou en milieu professionnel

Validation par attestation de stage

UE4E Pro/R

Soutenance de mémoire de recherche ou mémoire professionnel